

SERMON DU VENDREDI

Date : 14.06.2024

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَلِكُلِّ أُمَّةٍ جَعَلْنَا مَنْسَكًا لِيَذْكُرُوا اسْمَ اللَّهِ عَلَىٰ مَا رَزَقَهُمْ مِنْ
بَهِيمَةِ الْأَنْعَامِ.

وَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ:
مَا عَمِلَ آدَمِيُّ عَمَلًا يَوْمَ النَّحْرِ أَحَبَّ إِلَى اللَّهِ مِنْ إِهْرَاقِ الدِّمِ.

ACCOMPLIS TON SACRIFICE POUR TON SEIGNEUR

Chers musulmans !

Ce dimanche, nous espérons célébrer l'Aïd al-Adha. Nous renouvellerons notre soumission et notre fidélité à notre Seigneur par nos sacrifices et notre amour pour nos frères et sœurs par notre aide et nos offrandes. Dans le verset que j'ai lu, notre Seigneur dit : « **À chaque communauté, Nous avons assigné un rite sacrificiel, afin que ses membres invoquent le Nom de Dieu sur les bêtes prélevées sur le cheptel qu'Il leur a attribué.** »¹ Dans le hadith que j'ai lu, notre Prophète bien-aimé ﷺ a dit : « **Le fils d'Adam ne fait au jour du sacrifice une œuvre plus aimée d'Allah que le versement du sang (de son sacrifice). Cette bête viendra au jour de la résurrection avec ses cornes, ses sabots fendus et ses poils (comme de bonnes actions) ...** »²

Chers croyants !

Le sacrifice est un moyen pour une personne de se rapprocher d'Allah ﷻ et d'obtenir Son consentement. En sacrifiant un animal, une personne fait preuve de sincérité et de soumission à Allah ﷻ, comme Abraham (a.s). Cela montre qu'il est dévoué à Ses ordres et qu'il fera tous les sacrifices pour obtenir Son consentement. Cependant, comme dans toute œuvre et tout culte, l'intention occupe une place importante dans le culte sacrificiel. En fait, notre Seigneur Tout-Puissant a déclaré que la viande et le sang des sacrifices ne Lui parviennent pas, et que seule la piété d'un musulman lui parviendra. Par conséquent, nous devons faire nos sacrifices uniquement pour obtenir le consentement de

notre Seigneur et en signe de gratitude pour ses bénédictions infinies sur nous.

Chers musulmans !

Le sacrifice est un exemple d'assistance sociale et de solidarité. Alors que les personnes aisées profitent majoritairement des innombrables animaux consommés chaque jour dans le monde, les pauvres et les personnes dans le besoin ont également la possibilité de bénéficier des animaux sacrifiés à l'occasion de l'Aïd al-Adha. En fait, notre Seigneur Tout-Puissant ordonne aux musulmans qui accomplissent le sacrifice rituel de donner la viande des animaux sacrifiés aux pauvres et aux nécessiteux.³ Par conséquent, nous allons sacrifier conformément au commandement divin suivant et nous montrerons une fois de plus notre abandon à Allah ﷻ :

فَصَلِّ لِرَبِّكَ وَانْحَرْ « **Prie donc ton Seigneur et sacrifie avec humilité !** »

Chers frères et sœurs !

La Diyanet de Belgique, par l'intermédiaire de l'Organisation du Sacrifice par Procuration, livre en toute sécurité les dépôts de sacrifices à ceux qui en ont besoin dans plus d'une centaine de pays, tout particulièrement dans notre pays. De cette manière, des ponts d'amour sont construits entre les cœurs des croyants et la conscience de la Oumma est renforcée. Vous avez montré un grand intérêt pour notre travail de sacrifice par procuration l'année dernière. Alhamdulillah, nous avons délivré les neuf mille cinq cent quarante-neuf parts (9 549) de sacrifices que vous avez confié à nos frères opprimés, victimisés et dans le besoin. Cette année, notre fondation remettra avec le plus grand soin vos dépôts sacrificielles à ceux qui en ont réellement besoin.

Je voudrais vous rappeler une chose ; n'oublions pas de prononcer les takbirs du tashriq après chaque prière obligatoire, en commençant par la prière du matin du jour de l'Aïd jusqu'à la prière de l'après-midi du quatrième jour de la fête. A cette occasion, je prie Allah ﷻ de nous amener à la fête en bonne santé et bien-être, et j'espère que nos sacrifices et autres cultes seront acceptés par Le Tout-Puissant.

¹ Sourate Al-Hajj (« le Pèlerinage »), 22/34.

² Ibn Majah, Edâhî, 3126.

³ Sourate Al-Hajj (« le Pèlerinage »), 22/36.